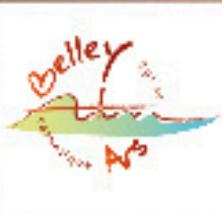


DOSSIER DE PRESSE



POUR
QUE L'ÉGLISE SOIT
PRÉSENTE À CHAQUE
MOMENT DE MA VIE

L'Église ne vit que de dons.

Donnez sur
don.belley-ars.fr



LANCLEMENT CAMPAGNE DENIER 2025

VENDREDI 14 MARS 2025 à BOURG-EN-BRESSE

TOUS UNE BONNE RAISON DE SOUTENIR L'ÉGLISE !

Le Denier est l'une des ressources principales de l'Église, lui permettant de rémunérer les personnes qui œuvrent quotidiennement à sa mission (prêtres, laïcs engagés à son service), mais également la formation des séminaristes et le complément de retraite des prêtres âgés.

Chaque catholique est appelé à contribuer chaque année au Denier : c'est cet engagement qui nous permet d'assurer la continuité des accompagnements pastoraux et votre accueil dans la maison de Dieu. Aujourd'hui seul 1 catholique sur 10 en moyenne participe chaque année à la collecte du Denier.

Nous avons tous une bonne raison de soutenir notre Église :

- Pour qu'elle accompagne les grands moments de notre existence (baptême, mariage, funérailles...) et notre quotidien, par sa présence, par la célébration des messes et l'organisation d'évènements paroissiaux.
- Pour qu'elle permette à tous de découvrir la joie de croire en Jésus Christ, grâce aux propositions adressées aux plus jeunes (catéchèse, aumônerie, pastorale des jeunes...), mais aussi à ceux qui sont plus éloignés de l'Église, dans les prisons ou les EHPAD.
- Pour qu'elle puisse porter la Bonne Nouvelle du Christ au Monde, en prenant la parole sur des sujets qui concernent toute la société, pour faire entendre le discours de paix et d'amour universel du Christ au-delà de notre communauté.

Quels que soient nos liens avec l'Église, sa mission est essentielle et, nous sommes invités à la soutenir, en participant chaque année à la collecte du Denier.

Quel que soit son montant, chaque don est important.

Un grand merci pour votre geste en soutien à la Mission !

En ligne, sur notre formulaire de don sécurisé : <https://don.belley-ars.fr/>

Par chèque, libellé à l'ordre de l'Association diocésaine de Belley-Ars , à renvoyer à Évêché de Belley-Ars - Service dons - 31, rue Docteur Nodet – CS 60154 - 01004 Bourg-en-Bresse Cedex

Pour répartir votre soutien dans l'année, et ne plus avoir à y penser, vous pouvez également souscrire un prélèvement automatique mensuel, trimestriel ou annuel.

Déduction fiscale

Si vous êtes imposable, votre don à l'Église est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Des tracts vont être disponibles à l'entrée des églises pour en savoir plus sur le Denier et réaliser un don ponctuel ou régulier.

Visuels Denier 2025

Le diocèse de Belley-Ars utilise les visuels de la campagne nationale du Denier et va mettre à disposition des paroisses : affiches, kakémonos, dépliants, une lettre avec une enveloppe, une clé USB contenant des outils digitaux & réseaux sociaux ainsi que des outils de terrain prêts à l'emploi.



À Bourg-en-Bresse, le 14 mars 2025

Chère Madame, cher Monsieur,

Dans une société, où la consommation est omniprésente, de plus en plus de personnes cherchent à étancher leur soif de fraternité et d'espérance. En quête de soutien, de réconfort et d'un sentiment d'appartenance, vous êtes nombreux à frapper aux portes d'une communauté, d'une paroisse, à vous mettre en route vers un sacrement. Soyez les bienvenus !

Les raisons de soutenir l'Église sont nombreuses, propres à chacune et chacun. Elles sont souvent nourries par des expériences de foi, des rencontres marquantes, par le désir de rendre ce que l'on reçoit tout au long de sa vie de catholique et par la volonté de transmettre aux générations futures...

Votre don est unique, tout comme la raison qui vous pousse à le faire : merci pour votre générosité.

Sans la mobilisation de tous ceux qui veulent suivre le Christ, nous n'aurions pas la capacité financière de mettre en œuvre chaque jour la mission à laquelle notre Église est appelée : annoncer la Bonne Nouvelle, transmettre l'amour du Père pour ses enfants, célébrer les messes et les sacrements, servir nos frères et accueillir les plus fragiles, à la lumière de l'Évangile.

C'est un nouvel appel à soutenir financièrement l'Église que je vous adresse, afin que le diocèse puisse assurer la subsistance et la couverture sociale des prêtres et des laïcs salariés qui se mettent au service de notre Église pour que nous puissions tous vivre notre foi et nous rapprocher du Christ. Chaque contribution, quelle que soit sa valeur, est essentielle pour continuer à faire vivre la mission et pour répondre aux demandes des catholiques de notre diocèse de Belley-Ars.

En vous remerciant à nouveau pour votre générosité et votre engagement renouvelés, je vous assure de mes prières et de ma profonde reconnaissance. En cette année de double Jubilé où notre diocèse fête les 100 ans de la canonisation de Jean-Marie Vianney et l'année Sainte de l'Église universelle caractérisée par l'Espérance en Dieu, puisse la force de l'Espérance remplir notre quotidien.

Monseigneur Pascal Roland
Évêque du diocèse de Belley-Ars



Il serait préférable d'envisager un don par prélèvement automatique.

Votre soutien mensuel permet de suivre le rythme des dépenses du diocèse : prêtres et salariés sont



POUR



CONTACT

Contact presse
Service communication du diocèse
Marie Quioc
06 11 08 89 45
communication@belley-ars.fr

RÉSEAUX SOCIAUX



Diocèse de Belley-Ars



belley_ars

SITE INTERNET

catholique-belley-ars.fr



Association diocésaine de Belley-Ars
31, rue Docteur Nodet - CS 60154 - 01004 Bourg-en-Bresse